

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous sommes sur la pente de la dictature qu'on essaye d'installer dans les faits avant de l'établir au pouvoir.

Cette idée d'allier les républicains aux collectivistes pour combattre le fascisme, finira bien par apparaître à tous ce qu'elle est réellement : une bouffonnerie redoutable, un comble d'absurdité, un modèle de contradiction et, au demeurant, la plus énorme bourde politique que les démocrates aient pu inventer contre eux-mêmes !

Beaucoup de ceux qui ont donné dans cette jobarderie commencent à comprendre qu'ils ont préparé la voie à cette dictature qu'ils voulaient empêcher.

Ils la voient s'installer sous leurs yeux ! Ici et là, insidieuse ou brutale, elle impose ou fait adopter ses méthodes et essaye d'habituer nos compatriotes à l'accepter ou à la subir.

Les cellules communistes sont au travail un peu partout. Ces temps-ci on signalait les résultats de leur activité à Levallois, à Asnières, à Colombes et autres lieux.

Les délégués cégétistes de plusieurs grandes entreprises forcent les ouvriers à s'affilier à leur syndicat. Pas à un autre. Hors la C.G.T., pas de salut ! C'est-à-dire qu'ils forcent les travailleurs à se mettre à leurs ordres et à exécuter servilement leurs consignes. Et nulle rouspétance n'est tolérée.

Mais si ça ne me plaît pas ? — Vous changez la question ! Ça nous plaît à nous ! Quant à vous, travailleur affranchi et conscient, sachez que vous n'êtes pas ici pour vous diriger suivant votre volonté, mais suivant la nôtre. Notre volonté, c'est votre loi et si vous l'enfreignez, ouste, dehors ! Il n'y aura plus de travail pour vous !

En même temps, ces mêmes délégués communo-cégétistes veulent forcer les directions de ces usines à chasser du chantier les ouvriers non affiliés ou affiliés à des Syndicats hérétiques et à embaucher les ouvriers soumis et obéissants.

Des contremaitres qui ne leur plaisaient pas, assaillis, frappés, injuriés ont été traînés dans des réunions où, à coups de poing, on les forçait d'applaudir aux tirades oratoires de ceux qui les insultaient.

Une organisation politique déplaît-elle aux tyrans communistes ? Ils la déclarent « factieuse » et exigent du gouvernement sa dissolution.

Mais la liberté d'association, qui est bien une « liberté démocratique », qu'est-ce que vous en faites ?

Nous en faisons un instrument pour empêcher les autres de s'en servir.

Un journal politique, comme le Flambeau, n'est-il pas à leur convenance ? Ils l'ordonnent que celui-ci ne paraîtra plus et défense est faite de le composer et de le tirer.

Mais la liberté de la presse, qui est bien une « liberté démocratique », qu'est-ce que vous en faites ?

Nous en abusons pour empêcher les autres d'en user.

La fantaisie « satrapique » vient-elle à quelques hauts seigneurs de la C.G.T., rassemblés dans le mystère d'un bureau bien calfeutré de faire sentir leur toute-puissance, ils décrètent — devant le gouvernement légal et impuissant — la grève générale qui brime odieusement d'innombrables Parisiens empêchés d'aller à leur travail et à leurs affaires.

Voilà ce qu'on voit chaque jour sur le territoire de la République Française où l'on nous prépare à l'esclavage de la République des Soviets. Quelles sont ces mœurs-là, sinon celles du « fascisme » le plus arrogant et le plus brutal auxquelles, pour que le tableau soit complet, il ne manque plus que le terrorisme sanglant du bolchevisme.

Ca viendra ! Nous sommes sur la pente ! L'entreprise de dictature, obligée de tenir compte du milieu réfractaire, ne peut pas s'installer partout à la fois et d'un seul coup !

L'assaut ouvert et général se heurterait à de terribles résistances et s'exposerait à un échec désastreux. Alors, on procède par infiltrations. On installe la dictature dans les faits avant de l'établir au pouvoir. Les chefs de cette invasion règlent leur avance et leur conquête plus ou moins vite, suivant que le peuple français se laisse plus ou moins faire. Prudemment d'abord, ils ont jeté sur lui un réseau dont ils feront les mailles de plus en plus serrées, afin qu'il se réveille un beau matin, solidement pris et ligotté !

Cette manœuvre de grande envergure nous en avons vu une manifestation dans les sinistres émeutes de Clichy. Il s'agit là de bien autre chose qu'un conflit accidentel. Ce n'est pas une simple rencontre de rues, une bagarre de carrefours où des manifestants surexcités cognent devant eux sans trop savoir pourquoi.

Non. Tout était réglé d'avance et d'en haut. Dans cette affaire, il y a eu les troupes composées en majorité de types sans méchanceté dont on avait savamment bourré les crânes. Mais il y avait aussi, invisibles et présents, ceux qui avaient mobilisé ces pauvres bougres d'exécutants pour des buts qu'ils se gardent de leur révéler. Dans la dictature du prolétariat, les prolétaires n'ont pas à savoir pourquoi ils se font casser la gueule.

Le hasard n'est pour rien dans cette aventure où il s'agit visiblement d'une manœuvre d'entraînement pour la guerre sociale que préparent des états-majors dirigeant l'exécution d'un plan concerté. Ils ont voulu éprouver la résistance que peuvent encore opposer les forces de l'ordre à leur poussée de démolition.

Le gouvernement lâchera-t-il pied ou tiendra-t-il le coup ? C'est un malheur pour M. Léon Blum d'être là où il est dans le moment où nous sommes. Il doit bien souffrir aujourd'hui d'être obligé par ses fonctions de combattre l'assaut révolutionnaire dont il serait le chef s'il n'était pas celui du gouvernement. Tant pis pour lui. Il a fait son choix lui-même en acceptant la présidence d'un ministère où sont associés pour une œuvre commune des gens et des partis dont les uns veulent le contraire de ce que veulent les autres. Au surplus, si ses « amis » lui rendaient la position intenable, il lui resterait toujours un moyen honnête et légal d'en sortir en mettant fin à ce sombre drame de conscience. Tant qu'il ne l'aura pas employé, c'est d'abord à la nation et à la République qu'il se doit.

Ni celle-ci, ni celle-là ne sont disposées à se laisser par force ou par ruse imposer la dictature. Après cette soirée de Clichy où la Révolution a montré sa hideuse face dans le sang et la fumée de la guerre civile, le pays a si profondément réagi que les ministres radicaux ont senti se réveiller leur courage endormi ! Par des déclarations sans équivoque, ils ont signifié que l'ordre public, le respect des lois, la liberté et la paix civile doivent être assurés !

C'est tout justement le contraire de la dictature que nous préparait le Front populaire et que les fascistes rouges voulaient nous imposer. Mais comme c'est à ces principes que le pays est attaché et qu'ils finiront par triompher, M. Léon Blum s'y est rallié.

Emile LAPORTE.

La neutralité de la Belgique

On lit dans l'« Evening News » : « Nous apprenons que le roi des Belges aurait donné l'assurance à MM. Baldwin et Eden que des avions militaires survolaient le territoire belge au cas d'une guerre dans laquelle la Belgique ne serait pas impliquée, la Belgique considérée comme fait comme une violation de sa neutralité et que si, par exemple, les avions en question étaient des appareils allemands se rendant en Angleterre, la Belgique en avertirait immédiatement la Grande-Bretagne. Cette assurance permet maintenant à la Grande-Bretagne et à la France de délier la Belgique de ses objections découlant du vieux pacte de Locarno. »

Informations

Au Sénat

Dans la séance de l'après-midi de jeudi, le Sénat a adopté les projets sur la redevance des mines et sur le crédit au ministère du Travail, à l'occasion du Bureau international du travail.

Le Sénat discute le projet relatif à l'amélioration de la situation des personnels de l'Etat. L'article supprimant le prélèvement sur les traitements inférieurs à 30.000 francs est adopté. L'ensemble du projet est voté par 293 voix.

A la Chambre

La Chambre, dans la séance de jeudi matin, a discuté le projet de loi instituant des commissions tripartites pour la fixation et la tenue des prix dans les hôtels, restaurants, maisons meublées et pensions de famille. M. Peissel soutient un contre-projet substituant à la fixation des prix la déclaration obligatoire à la préfecture et à l'affichage des prix. Ce contre-projet est repoussé par 326 voix contre 258. La Chambre adopte un projet prorogeant pour un an l'interdiction d'ouverture de nouveaux magasins à prix unique.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion du projet de loi réglementant les prix dans les hôtels. Le projet est adopté par 313 voix contre 275.

Dans la séance de nuit, la Chambre vote le projet sur la revalorisation du prix du blé, puis reprend la discussion sur le traitement des fonctionnaires.

Après l'émeute de Clichy

Le Comité radical et radical-socialiste de Clichy a voté un ordre du jour flétrissant publiquement les mesures d'agitation génératrices des événements sanglants qui viennent d'affronter Clichy et demandant au gouvernement d'assurer à tous les citoyens la liberté à laquelle ils ont droit dans la limite des lois républicaines et dans les conditions d'ordre et de dignité qu'imposent à toute vraie démocratie, et de rechercher et de punir sans faiblesse les vrais responsables des incidents tragiques du 16 mars.

Expulsions illégales

M. Jacques Doriot a conduit au ministère du Travail une délégation d'ouvriers et d'ouvrières expulsés des usines où ils travaillaient par des éléments communistes. Le député de Saint-Denis a demandé au ministre du Travail quel est le compte rendu de la liberté à laquelle ils ont droit dans la limite des lois républicaines et dans les conditions d'ordre et de dignité qu'imposent à toute vraie démocratie, et de rechercher et de punir sans faiblesse les vrais responsables des incidents tragiques du 16 mars.

Le blocus des côtes d'Espagne

Certains journaux anglais ont prêté au gouvernement français, au sujet des événements d'Espagne, à la suite des récentes déclarations de M. Grandi au Comité de non-intervention, une attitude et des intentions qui ont produit une vive surprise.

Il n'a jamais été question, par exemple, que la France prenne l'initiative d'un blocus des côtes espagnoles.

Au Comité de non-intervention

On a discuté de la séance du Comité de non-intervention en Espagne, l'ambassadeur des Soviets, M. Maïsky a fait une déclaration dans laquelle il a dénoncé l'intervention de l'Italie en Espagne. « Son action, a-t-il dit, représente quelque chose d'équivalent à une invasion militaire d'un pays étranger. » Il demande qu'on ouvre une enquête concernant le débarquement en Espagne après le 20 février des volontaires italiens et du matériel.

M. Grandi, ambassadeur d'Italie, a répondu avec violence. Il a affirmé que la proposition soviétique constituait un acte de provocation de la part du représentant de la Russie communiste contre l'Italie. Le délégué portugais a, également, protesté contre la proposition soviétique.

Accord italo-yougoslave

On a appris mercredi soir que le principal document dont la mise au point définitive doit être effectuée lors du séjour du comte Ciano, ministre des affaires étrangères italien à Belgrade, et qui sera signé à cette occasion, sera un acte dans lequel les deux Etats se garantissent mutuellement l'intégrité de leurs frontières sur la mer Adriatique pendant cinq années.

Alliance économique

M. Norman Davis, ambassadeur extraordinaire du président Roosevelt, s'est embarqué pour l'Europe. Certains milieux américains déclarent que le diplomate a été chargé d'offrir à la Grande-Bretagne et à la France une alliance économique. On prête au président Roosevelt l'intention de grouper ainsi les trois grandes démocraties du monde, afin que par la réduction tarifaire elles puissent activer et accentuer leur redressement économique qui, conséquemment, ramènerait la prospérité générale.

L'Egypte à la S.D.N.

Après consultation des Etats membres du conseil, le secrétaire général de la Société des Nations a fixé définitivement au mercredi 26 mai la réunion de l'Assemblée extraordinaire qui doit examiner la demande d'admission de l'Egypte.

EN PEU DE MOTS...

Six personnes ont été ensevelies par l'éroulement d'un petit hôtel à Rielle, dans la vallée de Formazza (Italie) sous la poussée d'une énorme avalanche à 2.000 mètres d'altitude. On a dégagé 4 cadavres et 2 blessés.

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 12 au 19 mars 1937 fait ressortir une encaisse-or de 57 milliards 358.742.140 fr. 29, sans changement sur la semaine précédente.

Un groupe parlementaire France-Etats-Unis, qui comprend 250 membres, a été constitué sous la présidence de M. A. Marquet.

On annonce que le duc de Windsor se rendra en France où son mariage sera célébré avec Mrs Simpson.

La « Petite Gironde » a poursuivi devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, le journal « Humanité » pour diffamation. Le gérant du journal communiste a été condamné à 100 francs d'amende et l'auteur principal de la diffamation, M. Sampaix, à 48 h. de prison. Tous deux sont condamnés à 1.000 francs de dommages-intérêts.

La grève des 6.000 ouvriers des usines d'automobiles Chrysler, aux Etats-Unis est terminée. Le président Roosevelt est, personnellement, intervenu pour mettre fin au conflit.

NOS ÉCHOS

Autres temps.

Vous souvenez-vous du bruit que faisaient les socialistes, autrefois, quand des travailleurs étaient tués au cours d'une manifestation, dit M. Ybarnégaray. Ils interpellaient les ministres, les couvraient d'imprécations et demandaient leur envoi en Haute-Cour de justice !... Aujourd'hui, voici ce qu'ils disent...

Et M. Ybarnégaray montra un petit papier aux journalistes qui l'écoutaient. — C'est un communiqué du groupe communiste. Voici ce qu'il dit : « Le groupe a entendu M. Léon Blum, président du Conseil, et lui a manifesté « ses sentiments les plus affectueux et « les plus confiants... »

Et M. Ybarnégaray conclut : — Autres temps, autres communiqués !...

L'humour paysanne.

Un paysan dit à son avocat : — Voilà l'affaire : si un canard va pondre un œuf dans une ferme, à qui appartient l'œuf ? Au propriétaire de la ferme ou au propriétaire du canard ? Pourriez-vous me le dire ?

L'avocat se prend le menton, et, après mûre réflexion : — L'œuf appartient au propriétaire du canard.

— Ah ! répond le paysan, vous en êtes bien sûr ?

— Absolument certain.

— Alors, vous avez déjà vu un canard pondre un œuf ?

Tête de l'avocat.

La pause.

M. Paul Reynaud est-il prophète ? Au moment où le président du Conseil annonçait ce qu'il dénommait « La Pause », l'ancien ministre des finances, démentant qu'il a des lettres, disait : La pause aura vécu ce que vivent les pauses, l'espace d'un emprunt !

Hélas ! L'emprunt était à peine souscrit que la pause avait vécu.

La prophétie de M. Paul Reynaud était réalisée... — Je n'y ai aucun mérite, disait le député de Paris, je n'avais pas lu l'avenir dans les astres ; ils étaient écrits dans les faits.

Obsession admirative.

Toto a assisté aux essais du gyroplane. Le vol vertical l'enthousiasme et il ne parle plus que de ça... Quand papa lui donne sa leçon de gymnastique, il ne saute pas en hauteur : « Il prend son envol ». Quand il ôte son chandail : « Il lutte contre le poids ». Et quand il franchit la corde en battant l'air de ses bras : « Il brasse les filets d'air ».

Mais ses performances n'en sont pas améliorées, et papa se fâche parce que la fin du saut n'a pas été assez souple. — Oh ! la la, fait Toto, en voilà une affaire parce que j'ai fait un atterrissage un peu dur.

Tristan Bernard en voyage.

Notre grand humoriste va faire dans les principales villes de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, une série de confé-

L'ESPRIT CRITIQUE

L'esprit critique n'est pas plus ce que l'on nomme la Critique que l'expression d'une humeur chagrine ne participe de la raisonnable discussion. L'esprit critique est un instinct de nature, un signe de caractère. La critique procède d'une étude objective, appliquée et méditée. Elle doit exclure cette passion sourde, obsédante, masquée ou perlée qui justement constitue l'esprit critique. La critique peut être et elle est souvent bienveillante. Rien ne l'empêche d'être seigneur, tout lui fait un devoir d'être courtoise.

L'esprit critique est, par essence, mesquin, presque toujours injuste, peu soucieux d'exactitude et facilement enclin à tomber dans la perfidie comme à prendre l'accent de l'offense. Plus souvent, et moins dangereusement, il se contente de négliger l'essentiel pour exagérer l'accessoire. L'esprit critique peut être féminin ou masculin, et si nous faisons ici quelque distinction, c'est parce que, selon qu'il est féminin ou masculin, il prend les signes du caractère, du petit caractère de la femme et de l'homme.

L'esprit critique de la femme s'exerce surtout, — et je m'excuse de répéter la banalité de cette constatation, — à l'égard de la femme. Je me suis divertie naguère à suivre la comédie de deux jeunes femmes qui, l'une et l'autre, pouvaient tenir fort agréablement l'attention d'un homme ; mais entre cette brune et cette blonde placées en vis-à-vis dans un compartiment de chemin de fer, on devinait cette rivalité instinctive et sans objet précis des Eves, auxquelles nous ne reprochons point leur souci de s'orner, ni leur désir de plaire. J'ai suivi avec quelque indiscrétion, je l'avoue, le regard de la brune faisant l'inventaire de la blonde. Je l'ai vu insister sur une tache imperceptible du bas de soie et sur l'humilité du sac à main qui contrastait avec le luxe de la fourrure. La patiente, gênée par cette inquisition et refusant une immédiate riposte qui eût comme engagé les lames d'un duel, feignait de s'intéresser à des choses vagues et indifférentes comme le geste du contrôleur poinçonnant les tickets ; mais quand la voyageuse brune se fut enfin lassée de contempler sa voisine, la blonde à son tour commença d'inventorier la brune et je vous assure que, là encore, ce fut du travail bien fait.

Je fus obligé de constater, moi aussi, que le rouge excessif des lèvres fanait le reste du teint, que la couleur des cheveux empruntait à l'artifice et que le chapeau était un simple rajouissement d'un feutre de l'année précédente. La double inspection finie et satisfaite, les deux dames prirent ces mines d'ange où notre ingénuité d'homme discerne le bleu des âmes sans nuages. Pourtant, si devant moi s'étaient exprimées en paroles les sentiments de chacune des observatrices, ils eussent confirmé le juge-

Rosserie.

Un monsieur fort galant présentait à une dame sur le retour une boîte de dattes conservées. — Merci, lui dit-elle, je n'aime que les dattes fraîches. — Alors, ripiqua une fine mouche, vous devez bien détester celle de votre naissance.

Encouragements.

Le baveux. — Que le chemin est long du vestiaire au ring !
Le soigneur. — N'importe. Il se peut que vous n'ayez pas à revenir au vestiaire !

Ni l'un ni l'autre.

— Avez-vous fait un mariage d'argent ou un mariage d'amour ?
— Pensez-vous !... Un mariage d'apartement.

Le Lissou.

Chronique du Lot

PAUL FROMENT AU MICRO

Qu'il me soit permis d'annoncer à mes lecteurs que ce soir, samedi, 27 mars, j'ai l'intention de ressusciter par la grande voie des ondes de Toulouse-Pyrénées, le soufflé poétique d'un valet de ferme, d'un « bailet », de Paul Froment, né à Floressas, en Quercy, en 1875, et hélas ! trop prématurément disparu, à l'âge de 23 ans, alors qu'il terminait son service militaire à Lyon.

Paul Froment fut un charmeur parce qu'il fut naturel. Les parfums de la terre, les sillons qu'il creusait favorisèrent l'élan de son âme. Et si notre poésie quercynoise a pu rester éternellement jeune, c'est parce que les poètes de la trempe de Paul Froment sont inspirés par le vrai sol de la terre et marqués au front par la Muse paysanne.

Paul Froment fut un félibre de notre race dont l'étoile ne fit, hélas ! que passer au firmament quercynois. J'essaierai d'analyser une si courte vie et toute la noblesse spirituelle d'un valet qui derrière ses grands bœufs, dans la monotonie du labeur quotidien puisa la pointe de mélancolie qui émerge de son œuvre où s'affirme un don poétique surprenant de naturel et d'originalité.

J'ai le grand privilège de dépouiller les papiers laissés par Paul Froment et j'y ai trouvé une gerbe d'éloges venant des plus grandes personnalités du félibrige depuis le grand Mistral jusqu'à Vermeuse.

De ce malheureux poète, de ce grillon qui, attaché à la glèbe, s'était senti des ailes et certes, il en avait de puissantes, je compte, chers lecteurs, vous entretenir ce soir au micro de Toulouse-Pyrénées.

Et c'est pour vous associer comme auditeurs à ce pieux et vibrant hommage en l'honneur d'un poète quercynois de haute classe que je vous invite à l'écouter. Je serais heureux si je pouvais faire passer en vous le souffle d'un tel talent fait de franche sensibilité servi par le verbe harmonieux de « nostro lengo mairalo »... — Ernest LAFON.

VOTES DE NOS DEPUTES

Séance du 23 mars. Débat sur les émeutes de Clichy. Scrutin sur l'ordre du jour de M. Xavier Vallat réclamant une commission d'enquête « pour faire la lumière sur la genèse et le développement de cette soirée sanglante ». Cet ordre du jour était repoussé par le gouvernement.

A voté pour : M. René Besse.
A voté contre : M. Malvy.
Absent par congé : M. de Monzie.
L'ordre du jour a été repoussé par 375 voix contre 212.

Même débat. Scrutin sur l'ordre du jour de M. Doriot, réclamant une enquête sur les ressources financières du parti communiste. Repoussé par le gouvernement.

Ont voté pour : MM. René Besse et Malvy.
Absent par congé : M. de Monzie.
L'ordre du jour a été repoussé par 359 voix contre 230.

Même débat. Scrutin sur l'ordre du jour de M. Desbons, qui reproduisait le texte de la motion récemment votée par le groupe radical-socialiste du Sénat pour inviter le gouvernement à assurer l'ordre et la liberté. Cet ordre du jour était repoussé par le gouvernement.

Ont voté pour : MM. René Besse et Malvy.
Absent par congé : M. de Monzie.
L'ordre du jour a été repoussé par 349 voix contre 250.

Même débat. Scrutin sur l'ordre du jour de M. Desbons, qui reproduisait le texte de la motion récemment votée par le groupe radical-socialiste du Sénat pour inviter le gouvernement à assurer l'ordre et la liberté. Cet ordre du jour était repoussé par le gouvernement.

Ont voté pour : MM. René Besse et Malvy.
Absent par congé : M. de Monzie.
L'ordre du jour a été repoussé par 349 voix contre 250.

LES TRUFFES

A la foire de St-Germain-du-Bel-Air il y eut un apport peu important de truffes, 150 kilos environ, qui ont été vendues de 35 à 40 francs le kilo.

P.-O.-MIDI

Notre compatriote, M. René Viguié, de Souillac, est nommé mécanicien aux ateliers de Brive du P.-O.-Midi.

Probité

M. Pasquet, cultivateur à la Derse, par Bouzié (Dordogne), trouva sur le foirail aux moutons de Salviac, un billet de banque de 500 francs qu'il s'est empressé de déposer à la mairie.

Service de santé

M. le médecin-commandant Gaudard, du 16^e tirailleurs sénégalais, est désigné pour servir en Indochine.

M. le médecin-lieutenant Galupa, est désigné pour l'Afrique occidentale française.

M. le médecin-commandant Laney, attendu d'Indochine, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

M. le médecin-commandant Le Saint, du 16^e tirailleurs sénégalais, est affecté au 4^e tirailleurs.

Education physique

Le sergent Rivière est nommé en qualité de moniteur de l'éducation physique à St-Céré.

LA LUMIERE JAUNE OBLIGATOIRE

L'éblouissement est un danger pour les piétons. Le cor au pied assé. L'emploi du Diable est donc recommandé à tous les usagers de la route. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 95. Toutes pharmacies et Pharmacie Oriac à Cahors.

Cahors

A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le samedi après-midi par application de la semaine de 40 heures et le lundi de Pâques, jour férié, le « Journal du Lot » ne pourra pas paraître mardi prochain.

POUR UNE BONNE ŒUVRE !

Très prochainement, l'Association de la Presse républicaine départementale va lancer une Loterie pour assurer le fonctionnement normal de sa caisse de retraites.

Disons tout de suite que l'Association ne demande pas des millions et que 250.000 billets à 2 francs l'un suffiront à lui permettre de faire face à ses besoins.

Le public refusera-t-il d'apporter son concours à cette œuvre ? Nous ne le pensons pas, car la preuve a déjà été plusieurs fois faite : toutes les loteries lancées par la presse, en faveur des journalistes, ont obtenu un plein succès.

En vérité, le public reconnaît bien que les journalistes qui font tant pour les autres, peuvent bien quelquefois travailler pour eux-mêmes !

Et le public dit même qu'ils n'exagèrent pas !

C'est pourquoi, nous croyons devoir nous permettre d'annoncer le lancement prochain de la loterie en faveur de la Caisse des retraites de l'Association de la presse républicaine départementale, et de faire appel à nos lecteurs qui, nous en sommes certains, feront ce qu'ils ont déjà fait, apporteront leur concours à cette bonne œuvre.

Nous ajouterons, en outre, que les lots sont nombreux et importants, ainsi qu'au tirage de la dernière loterie, organisée par la même Association, l'ont constaté plusieurs Cadurciens et Lotois.

Donc, à bientôt !

L.B.

Le retrait des « Bedoucettes »

Le Ministre des Finances rappelle au public qu'à partir du 1^{er} mai 1937 les pièces de 5 francs (les Bedoucettes) en nickel, du type provisoire (petit module), pesant 6 grammes, cesseront d'avoir cours entre les particuliers et ne seront plus admises en paiement dans les caisses publiques.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « L'Amicale Sportive de Fumel-Libos ». But : développement de la culture physique et des sports-loisirs.

Siège social à l'Hôtel Central, à Libos.

Les Sports

GRANDE RÉUNION DE BOXE

Dimanche prochain, 4 avril, au Théâtre Municipal, grande réunion de Boxe, avec la participation des champions du Sud-Ouest.

Deux jeunes amateurs : Cousteau et Lakamal combattront dans la catégorie des poids mouches.

Chez les « Coq », le combat sera très dur, car nous aurons en présence Montéin, champion des Pyrénées 1937 et Bernardi, champion de la Haute-Garonne 1937.

Aux « poids plume » : Férét, champion Haute-Garonne 1937, contre Montane, champion des Pyrénées 1937.

Dans la catégorie des poids légers : Mayor, le champion dont nous avons déjà parlé, contre



BEN YA YA

Champion de l'Afrique du Nord

Aux « poids mi-moyen » : Dufort, finaliste Haute-Garonne, contre Lazzaro, finaliste des championnats des Pyrénées.

Aux « Poids-Moyen », deux champions renommés seront en présence : Garcia, champion de Catalogne et Siki Danniels, champion de l'Afrique du Nord. Ce combat devrait se terminer par knock out.

Enfin un combat vedette chez les « Lourds » : Gros, champion des Pyrénées 1937, contre Grangetto, champion du Piémont.

Gare aux Punaies !

Examinez attentivement votre literie et faites un bon badigeonnage au Rozol. Toutes les punaises seront anéanties et leurs œufs ne pourront éclore. 6 fr. 95 le flacon. Toutes pharmacies, drogueries, Marchands de couleurs, et Pharmacie Oriac à Cahors.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

On nous prie d'insérer :

Cette semaine, en plus des vols effectués par la section d'aviation populaire toujours très active sous la direction du moniteur de La Hautière, les pilotes de l'Aéro-Club du Quercy ont totalisé 8 h. de vol. 7 h. 45 ont été faites par l'aviateur du moniteur Dubosc. MM. Barthélémy, Feyside, de Nazaris se sont entraînés seuls. M. Barthélémy a effectué le voyage Cahors-Agen et retour. MM. Barthélémy et Dubosc ont participé à une journée de propagande aérienne à Solomiac. De nombreux baptêmes ont été donnés.

A signaler de passage sur notre terrain 2 avions Kolhoven de reconnaissance. Ces avions rapides ont cependant atterri et décollé avec aisance sur notre aérodrome exigü.

Cette chronique n'a pas cessé de paraître malgré les événements qui se sont produits le 7 mars à l'Assemblée générale de l'Aéro-Club et auxquelles jusqu'ici il n'a été fait aucune allusion. Nous voudrions ainsi accorder un délai moral aux dirigeants responsables de ces troubles pour leur permettre de trouver une solution discrète au problème posé. Devant leur inactivité pour ne dire leur inertie, nous nous permettons aujourd'hui de donner l'opinion publique la relation des faits eux-mêmes, que ce qui peut être prouvé.

À la base de cette situation se trouve le vote pour le renouvellement d'une partie du Comité de direction du Club.

Première manœuvre étrange : certains membres de l'Aéro-Club régulièrement inscrits, en règle avec la trésorerie ont reçu une lettre les détournant de venir à l'Assemblée et les assurant faussement qu'ils n'avaient pas droit au vote.

2^o Alors que le vote était inscrit à la fin de l'ordre du jour, M. Oriac s'improvisant président du bureau de vote, pour des raisons discutables a ouvert le scrutin dès le début de l'Assemblée, ayant comme assesseurs MM. Jean Paçes, conseiller d'arrondissement, Marius Hégray, Belval et Parazines.

3^o M. Oriac sortit de sa poche, pour le pointage des votants, une liste qui n'était signée ni par le président, ni par le secrétaire, ni par le trésorier et dont la validité n'a pas été vérifiée.

4^o Certains détenteurs de cartes de l'Aéro-Club non numérotées, c'est-à-dire non en règle avec la trésorerie ont pu voter, car leurs noms figuraient sur la liste dont se servait M. Oriac.

5^o Des membres authentiques de l'Aéro-Club, régulièrement inscrits sur la liste du trésorier se sont vu refuser l'accès aux urnes ; leurs noms ne figurant pas sur la liste de M. Oriac.

Ces membres lésés de leur droit de vote protestèrent ainsi que ceux dont les opinions avaient été modifiées par les discussions qui avaient eu lieu concurrentement au vote.

L'atmosphère devenant houleuse, M. Oriac abandonna l'urne et offrit à M. Bris de recueillir une succession périlleuse. M. Bris aussitôt en possession de l'urne, rétablit l'ordre et le calme instantanément. Sur sa proposition ces élections furent annulées à l'unanimité des membres présents qui étaient substantiellement nombreux pour que M. Oriac ait pu rétablir l'ordre. Aussitôt le calme rétabli, M. Oriac reprit spontanément la présidence et à la demande générale mit dans l'urne la liste qui avait servi au pointage et qu'il signa préalablement. Maître Chabal requis à cet effet par les assesseurs de M. Bris et de la liste du D^r de Nazaris posa les scellés sur l'urne. Sur la feuille des scellés ont signé MM. Oriac, Hégray, Belval, Parazines et Pagès, qui remit lui-même l'urne à Maître Chabal, pour éviter qu'elle ne soit détruite par l'Assemblée, dont les esprits commençaient à s'échauffer.

Voici les faits tels qu'ils se sont passés le 7 mars. Nous dirons ultérieurement, pour ne pas abuser de la gracieuse hospitalité de la presse, les événements qui se sont succédé pendant les 15 jours qui ont suivis.

D^r BARRET DE NAZARIS.

Armée

M. Manodrita, adjudant au 16^e tirailleurs sénégalais, est promu au grade de sous-lieutenant. Félicitations.

Contre le ramassage de la fibre de bois

M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant :

« Est formellement interdite aux abords des halles et marchés du département et sur la voie publique, la récupération de la fibre de bois usagée en vue de son utilisation ultérieure pour tous emballages. »

M^r HERBECQ, Notaire à Cahors (ancienne Étude du Mas-Agar), informe sa clientèle qu'il vient de transférer l'étude du n^o 24 au n^o 18 de la rue Georges-Clemenceau, 1^{er} étage.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 27, DIMANCHE 28 MARS (en soirée à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

La plus formidable réalisation

Michel Strogoff

d'après l'œuvre célèbre de Jules VERNE AVEC

Adolphe WOHLBRUCK Collette DARFEUIL

Les décors les plus somptueux. Plus de 10.000 figurants. Des vedettes. 20 millions de francs dépensés. Tel est ce film que rien ne peut égaler.

LUNDI 29 — MERCREDI 31 MARS JEUDI 1^{er} — SAMEDI 3

DIMANCHE 4 AVRIL (en soirée à 21 h.) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Marie BELL, Pierre FRESNAY André BAUGE

Le roman d'un jeune homme pauvre

d'après le roman d'Octave FEUILLET

Cela a commencé...

Cela a commencé par une dispute. Henri avait été au bourg où son père l'avait chargé de faire des achats. De son côté Colette s'y était rendue pour vendre les œufs de ses poules dont elle se débarrassait et dont ses parents lui laissaient le profit « pour sa toilette ».

La rencontre eut lieu devant le débit de tabac sur la place : Henri regardait d'un côté, Colette d'un autre, si bien qu'ils se heurtèrent assez vivement.

— Butor.
— Maladroite !
— Vous ne pourriez pas regarder où vous mettez vos pieds ?

Henri jeta un coup d'œil sur le petit pied que tendait Colette indignée. Sur la fine chausserie, son gros soulier avait laissé une trace visible.

Le grave garçon se sentit honteux : avoir meurtri un si joli petit pied !

— Je vous demande pardon. Est-ce que je vous ai fait mal ?

— Oh ! Je n'en mourrai pas cette fois-ci.

— Mais aussi, qu'est-ce que vous venez faire au « Tabac » ?

— Et vous ?

— Moi... moi ? Je viens acheter des cigarettes, des Gitanes Maryland, si vous voulez le savoir. Mais je suis un homme... moi !

— Et moi, je suis une jeune fille. On ne peut rien vous cacher. Et après ? Est-ce une raison pour que je n'aille pas acheter des cigarettes pour mon père, des Gitanes aussi, mais en caporal ordinaire, parce que Papa, lui, il aime le tabac fort.

— Ah bon... je comprends.

— Vous ne comprenez rien du tout. Car je vais aussi faire ma provision de cigarettes...
— Vous fumez aussi ?

— Oui, monsieur.
— Du caporal ordinaire...
— Ah non : des cigarettes douces, des High Life ; j'aime tant le parfum du tabac de Virginie ! Et maintenant, si vous voulez bien me laisser entrer...
— A comptoir, tous deux firent leurs emplettes, mais, en plus de ses Gitanes, Henri fit l'impromptu d'un étui de Week-End et le tendit à Colette.

— Je ne sais si, je dois...
— Oh, Mademoiselle, des Week-End ça se refuse pas !

Les cigarettes furent acceptées ; puis les nouveaux amis se quittèrent pour vaquer à leurs occupations.

Ils se retrouvèrent « par hasard », le dimanche suivant, à la fête d'un village voisin. Henri offrit à Colette des Gitanes, Colette lui offrit des Gitanes, les deux se regardèrent et se dirent :

— Certains détenteurs de cartes de l'Aéro-Club non numérotées, c'est-à-dire non en règle avec la trésorerie ont pu voter, car leurs noms figuraient sur la liste dont se servait M. Oriac.

5^o Des membres authentiques de l'Aéro-Club, régulièrement inscrits sur la liste du trésorier se sont vu refuser l'accès aux urnes ; leurs noms ne figurant pas sur la liste de M. Oriac.

Ces membres lésés de leur droit de vote protestèrent ainsi que ceux dont les opinions avaient été modifiées par les discussions qui avaient eu lieu concurrentement au vote.

L'atmosphère devenant houleuse, M. Oriac abandonna l'urne et offrit à M. Bris de recueillir une succession périlleuse. M. Bris aussitôt en possession de l'urne, rétablit l'ordre et le calme instantanément. Sur sa proposition ces élections furent annulées à l'unanimité des membres présents qui étaient substantiellement nombreux pour que M. Oriac ait pu rétablir l'ordre. Aussitôt le calme rétabli, M. Oriac reprit spontanément la présidence et à la demande générale mit dans l'urne la liste qui avait servi au pointage et qu'il signa préalablement. Maître Chabal requis à cet effet par les assesseurs de M. Bris et de la liste du D^r de Nazaris posa les scellés sur l'urne. Sur la feuille des scellés ont signé MM. Oriac, Hégray, Belval, Parazines et Pagès, qui remit lui-même l'urne à Maître Chabal, pour éviter qu'elle ne soit détruite par l'Assemblée, dont les esprits commençaient à s'échauffer.

Voici les faits tels qu'ils se sont passés le 7 mars. Nous dirons ultérieurement, pour ne pas abuser de la gracieuse hospitalité de la presse, les événements qui se sont succédé pendant les 15 jours qui ont suivis.

D^r BARRET DE NAZARIS.

Armée

M. Manodrita, adjudant au 16^e tirailleurs sénégalais, est promu au grade de sous-lieutenant. Félicitations.

Contre le ramassage de la fibre de bois

M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant :

« Est formellement interdite aux abords des halles et marchés du département et sur la voie publique, la récupération de la fibre de bois usagée en vue de son utilisation ultérieure pour tous emballages. »

M^r HERBECQ, Notaire à Cahors (ancienne Étude du Mas-Agar), informe sa clientèle qu'il vient de transférer l'étude du n^o 24 au n^o 18 de la rue Georges-Clemenceau, 1^{er} étage.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 27, DIMANCHE 28 MARS (en soirée à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

La plus formidable réalisation

Michel Strogoff

d'après l'œuvre célèbre de Jules VERNE AVEC

Adolphe WOHLBRUCK Collette DARFEUIL

Les décors les plus somptueux. Plus de 10.000 figurants. Des vedettes. 20 millions de francs dépensés. Tel est ce film que rien ne peut égaler.

LUNDI 29 — MERCREDI 31 MARS JEUDI 1^{er} — SAMEDI 3

DIMANCHE 4 AVRIL (en soirée à 21 h.) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Marie BELL, Pierre FRESNAY André BAUGE

Le roman d'un jeune homme pauvre

d'après le roman d'Octave FEUILLET

FOIRE DE PARIS

Le beau navire

Si l'on avait établi un referendum pour le choix de l'affiche de la Foire de Paris, il est probable que le verdict populaire aurait été en faveur du beau navire, le navire aux couleurs de la Capitale, le navire à l'enseigne flamboyante reflétée dans une mer bleue, le navire qui vogue et ne sombre pas — « fluctuat nec mergitur » — et dont les voiles élégantes s'estompent sur un fond gris tendre. Elle enchantait les regards au moment où elle partit, pour la première fois, sur les murs de la France.

Le succès d'une affiche tient à sa tenue esthétique, à son équilibre et aussi à sa valeur symbolique. Tous ces éléments y étaient réunis, car dans notre temps où tous les bonheurs comme toutes les difficultés viennent de la situation économique, l'institution qui symbolise le plus fidèlement le légendaire navire parisien, c'est bien la Foire de la Capitale où chaque année tous les producteurs du pays embarquent leurs espérances et qui, soit dans les années d'abondance, soit dans les années de crise, les a toujours fidèlement menés à bon port.

AÉRO-CLUB DU QUERCY

Communiqué officiel

Semaine du 14 au 20 mars 1937 : Malgré un temps peu favorable, 8 h. de vol ont été effectuées dont 4 h. 51 en double commande. Nous signalons le passage de deux avions « Koolhoven » : 1 voyage Cahors-Agen, aller et retour.

Semaine du 21 au 26 mars : 9 h. 30' de vol ont été effectuées dont 8 h. 18' en double commande. Nous signalons également un voyage Cahors-Solomiac et retour.

Section d'aviation populaire. — Elèves à l'entraînement : Audebert, Colomel, Maillet, Baillagou, Dupré, Clarzou, Molinier, Charvet, Décemres, Rouget, Ségala, Contis, Laroche, Viltorte.

Gendarmerie

M. Blanchet, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion est promu capitaine et maintenu à la 17^e légion.

M. Loustallat-Barboulet, lieutenant à la 17^e légion, est promu capitaine et affecté à la 7^e légion. Félicitations.

Contravention

Pour non validité de sa carte d'identité, procès-verbal a été dressé au nommé Pierre Wazoleretti, carrier, sujet italien.

Plainte

M. Larribe, négociant à Biars-sur-Cère, a porté plainte au Parquet, contre un courtier parisien, M. Brandt.

M. Larribe, après avoir versé une certaine somme pour spéculer sur divers marchés, notamment, sur des denrées achetées à Liverpool, New-York, etc., se vit réclamer une somme de 1.337 francs, une deuxième de 23.239 francs, enfin une troisième de 27.467 francs.

Il refusa de payer cette dernière somme et a déposé une plainte. Une enquête a été ordonnée.

Accident

M. Alfred Rousselet, employé aux travaux d'entretien de la route départementale, a eu une main prise sous un gros bloc de pierre.

Cet accident entraînera une incapacité de travail de 15 jours.

Autobus contre auto

Un autobus conduit par M. Chagne, chauffeur chez M. Artigalas, a heurté, à Vidailleac, une auto qui était en stationnement à l'entrée de ce village.

La gendarmerie ayant ouvert une enquête, M. Chagne a prétendu que l'accident était dû à l'insuffisance de freinage de l'autobus. M. Artigalas a soutenu le contraire. Les dégâts causés s'élevèrent à la somme de 7.000 fr. environ.

Trouvé mort

M. Régis Bayle, 50 ans, ouvrier agricole chez M. Faure, propriétaire au Bourg, ne s'était pas encore rendu à son travail, mardi matin, à 10 heures.

M. Faure se rendit chez lui, mais en ouvrant la porte de la maison, il trouva Régis Bayle étendu sur le plancher, ne donnant plus signe de vie.

Un médecin appelé ne put constater le décès qui était dû à une congestion cérébrale.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 19 au 26 mars 1937

Naissances

Ballarin Nicole, 4, place du Théâtre. Rollés Jacques, rue Wilson. Maurel François, rue Wilson. Mirouse Roland, boulevard Gambetta, 6.

Publications de mariages
Goucaillés Marcel, ouvrier d'usine et Teillard Marie, s. p., à Cahors.
Depeyrot René, facteur mixte au P.-O.-Midi et Guillou Fernand, s. p., à Cahors.

Cubaynes Alphonse, serrurier à Cahors et Bouchud Marie, s. p., à Luzech (Lot).

Décès

Delfière Fernand, conducteur d'auto, 42 ans, rue Daurade, 16.
Baldy Victor, maçon, 75 ans, rue Feydel, 8.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 28 courant par la

Pharmacie ORIAC

Place des Petites-Boucheries et le lundi de Pâques, 29 mars 1937, par la

Pharmacie LAGARDE

36, Boulevard Gambetta

signalé le mauvais état de viabilité et l'impérieuse nécessité d'une réfection urgente.

Ajoutons que ces travaux sont poursuivis sans accidents, ni incidents ; ils ont fourni à nos propriétaires inoccupés un travail rémunérateur que le sympathique entrepreneur, M. Louis Décremps a su répartir avec la plus grande impartialité.

Le bitumage promis par l'Administration sera fait dans les délais réglementaires. Notre région va donc retrouver son trafic normal qui augmente tous les jours.

Limogne est desservi par cinq lignes d'autobus ; trois services subventionnés : 1° Cahors-Saint-Martin-Labouval ; 2° Lalbenque-Limogne ; 3° Figeac-Limogne ; par deux services non subventionnés : 1° Cahors-Villefranche-de-Rouergue ; 2° Figeac-Toulouse.

Les voitures de tourisme et les camions de transport de marchandises, matériaux, vins, bestiaux, etc, qui empruntent nos routes deviennent de plus en plus nombreux ; désormais, les usagers, au lieu de dévier comme en 1936, rechercheront la ligne directe reliant par Limogne, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne.

Signalons aussi que Limogne devient de plus en plus un point d'attache du tourisme. Une entente fut réalisée en 1936 entre le Touring-Club de France et la municipalité pour l'installation de tentes de camping sur le territoire de notre ville. Nul doute qu'en 1937 touristes et campeurs afflueront.

Chacun y trouvera son compte, agriculteurs, commerçants, etc. Nous le désirons bien vivement.

MAUVAISE DIGESTION SOURCE DE DILATATION

Entraîne mille complications

La dilatation de l'estomac est une des nombreuses complications assez courantes dont la cause remonte, le plus souvent, à des maux d'estomac bénins. Les flatulences, l'exès d'acidité et les indigestions répétées sont souvent dus à des excès de table, ou à des repas trop hâtifs. Un excès de boisson — même d'eau — amène de la dilatation. Une soif continue indique du reste un estomac malade.

Aucun remède courant contre les maux d'estomac ne peut avoir la prétention de guérir la dilatation. Toutefois en prenant de la Magnésie Bismurée qui soulage à coup sûr tous les maux d'estomac tels que : gaz, flatulences, indigestions, dyspepsie légère, hyperacidité, vous pouvez éviter de graves complications telles que la dilatation, l'ulcération ou la dyspepsie chronique. Dès les premières gênes, dès les moindres maux, prenez un peu de Magnésie Bismurée en poudre ou en comprimés et, 3 minutes après, vos maux auront disparu. Toutes pharmacies, en poudre et comprimés 10 frs ou 14 fr. 85 grand format économique.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La neige. — La neige a fait son apparition à Figeac, mardi vers 16 heures, au cours d'un bourrasque. Les flocons très menus fondraient en touchant le sol.

Ouverture de l'Hôtel de la Monnaie. — L'Hôtel de la Monnaie sera ouvert durant les fêtes de Pâques, le dimanche 28 mars et le lundi 29 mars.

Bibliothèque municipale. — La bibliothèque municipale est ouverte tous les jeudis, de 11 heures à 12 heures et de 17 heures à 19 heures.

Les lecteurs éventuels y trouveront un grand choix d'ouvrages qui pourront leur être prêtés et des livres du plus haut intérêt, qu'ils pourront consulter sur place gratuitement.

Société « Les Amis de l'Ecole ». Patronage laïque. — Lettre de M. l'Inspecteur d'Académie du Lot à M. Fréguville, directeur d'école à Figeac :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos deux rapports sur l'activité de la société « Les Amis de l'Ecole » pour la période 1933-1937.

« Je suis heureux de vous dire toute ma satisfaction pour l'action que vous avez menée à Figeac, avec tous les membres du personnel enseignant et les amis de l'école.

« Des œuvres complexes et vivantes — comme la vôtre — prolongent et élargissent le champ d'action de l'école et la font pénétrer de façon plus intime dans l'âme de ses élèves et de ceux qui sont sortis d'elle. »

Naissance. — Nous apprenons avec un grand plaisir la naissance d'une fillette, Eliane, chez M. et Mme Charles Badel, négociants à Figeac.

Aux heureux parents nous adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Mérite agricole. — Nous sommes heureux de relever les noms qui suivent, parmi les personnes comprises dans la dernière promotion verte, pour ce qui concerne l'arrondissement de Figeac :

M. Bombez, à Bretenoux, est promu officier ; MM. Cadiergues, à Arglars-Lacapelle ; Bouyssou, à Bédour ; Bousquet, à Montet-et-Bouval ; Bousquet, à Cahors ; Bedou, à St-Maurice ; Grimal, à Labastide ; Dourmes, à Lentillac-St-Blaise ; Jammes, à Ladirat ; Pégourié, à St-Sulpice, sont nommés chevaliers.

A ces distingués cultivateurs qui, par différents moyens, ont rendu des services à la cause agricole, nous adressons toutes nos félicitations.

Préparation militaire. — Le sergent Rivière remplace l'adjudant Bourdoncic pour la préparation militaire. Il sera ici le 7 avril. Il s'occupera aussi de gymnastique et d'escrime.

Spectacles. — Samedi 27 en soirée et dimanche 28, en matinée et soirée :

Family-Ciné : Un chef-d'œuvre, Quo Vadis, avec la magnifique interprète Emil Jannings. — Actualités. Complément.

Théâtre municipal : Stradivarius, interprété par Pierre-Richard Willem et Edwige Feuillère. — Actualités. Complément.

Prudhomat

Fête votive. — Les jeunes gens de la section de Pauliac-Granou auraient l'intention d'organiser, au début de mai prochain, la classique fête votive de Granou.

Marcilhac

Retour des colonies. — Notre excellent compatriote, M. le capitaine Louis Alby, chevalier de la Légion d'honneur, est de retour de l'Indochine où il était depuis 1933.

Après une permission de 6 mois, il rejoindra le 16^e tirailleurs sénégalais en garnison à Montauban.

UNE MALADIE SÉRIEUSE

La grippe est toujours une maladie sérieuse qu'on ne saurait sans danger traiter à la légère. Pour mettre fin à votre toux et éviter les complications pulmonaires, prenez donc tout de suite du Pulmoil. Ce sirop de goût agréable s'attaque aux microbes de la grippe et du rhume et décongestionne les bronches. Sous l'action de Pulmoil la fièvre tombe, la toux s'apaise, les « points » douloureux disparaissent. Avec Pulmoil, plus de rhume qui s'éternisse. En quelques jours, le mal est jugulé. Ttes Phies, 10 fr. 50 le flacon.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : 1° Une somme d'argent, par Mme Mayaudon à Gourdon ; 2° une chaîne tour de cou, par M. Bastit, fossoyeur à Gourdon.

Obligations hospitalières. — On nous communique :

Souscrivez avant le 1^{er} avril pour avoir la totalité du coupon de 1937.

Les travaux d'agrandissement de l'hôpital s'effectuent régulièrement. Ouvriers et contremaître, après la mise au point un peu vive du début qui les a conduits au seuil du tribunal, rivalisent d'énergie et de bonne volonté. Une intervention du syndicat des patrons, qui n'avait pas d'autre but que l'intérêt général et dont une certaine presse s'est emparé à leur insu, a mis en évidence la complexité de l'entreprise et la rectitude avec laquelle elle était menée. Différents

moment-là, si quelqu'un copiait, tant pis !

Pour l'instant, il n'y avait encore que des acheteurs étrangers et les journalistes qui assistaient au défilé. Dehors, la neige et le vent se battaient sous un ciel gris, mais les toilettes fleuries, les chapeaux de paille et même les maillots de bains passaient dans les salons surchauffés. Les journaux parlaient élogieusement de la collection de Jean Poirier. Riquette avait tant désiré entrer dans cette maison ! Elle en avait rêvé pendant des années en lisant ces comptes rendus dans la Presse !

Maintenant, elle y était. Il s'agissait de monter plus haut encore. Mlle Valérie, la Première, qui gagnait (disait-on) plus de 200.000 francs par an, avait commencé par être ouvrière...

Riquette serait Première, si elle n'épousait pas Demètre. Mais Totor était une petite vipère. Evidemment, elle épouserait Demètre, ne le lui avait-il pas promis ?

Tout en chiffonnant, en piquant des épingles, Mlle Ménadier rêvait à celui qu'elle considérait comme son fiancé. Les ouvrières, la voyant distraite, pensaient que le Conseil la préoccupait, car tout le monde en parlait, dans tous les ateliers de Paris.

Elle eut beau chercher l'Hispano d'Elmira, le soir en sortant, elle ne vit rien. Il y avait pourtant plusieurs jours que les Grecs n'avaient pas donné signe de vie. Riquette s'ennuya

subitement.

Quand on s'est accoutumé à sortir dans des établissements de plaisir presque tous les soirs, la solitude semble impossible à supporter.

Riquette se sentit subitement prise du désir d'éviter la solitude. Elle avait fait, l'idée de se faire à dîner lui déplaçait, celle d'aller seule au restaurant lui déplut davantage.

Sous le prétexte de demander des nouvelles de Mme Birot, la jeune fille remonta rue de Sausure après avoir acheté quelques provisions. Elle entra avec sa café.

« C'est toi, papa ? demanda Totor. — Non... c'est moi, fit Riquette.

Totor avait la bouche pleine. Il reprit son dîner.

« Ah !... Eh ! bien, Mme Birot est morte à six heures, alors papa est allé là-bas rejoindre maman, pour veiller, tu comprends... »

Riquette émit un mot de condoléances et s'enfuit. Elle mangerait ses provisions toute seule.

Une lettre l'attendait sur sa table : « Chère Rica, l'affaire dont je vous ai parlé est faite. Voici votre part. Si tout va bien, je pourrai vous offrir ce même chèque tous les mois, n° 08.987,32 sur la banque des Pays Méditerranéens, cinq cents fr.

« Bien affectueux, « Constantin Kriakos. »

A Mademoiselle Henriette, Ménadier, 8, avenue Perret, Paris XVII^e. La jeune fille eut un cri de joie.

La meilleure garantie pour votre moteur



Castrol
BREVETÉE (S.M.D.)

EN VENTE DANS TOUTS LES GARAGES

échantillons de sable, prélevés par M. Meyrignac, ingénieur, avec le concours de MM. Maury, plâtrier et Borne, maçon, sont à l'essai au Laboratoire des ponts et chaussées de Paris. La réponse de celui-ci fera décider de la carrière à utiliser.

Dans sa dernière réunion, la commission administrative, après avoir, entre autres choses, organisé définitivement la semaine de 48 heures pour le personnel, a décidé que la diminution du coupon de 1937 pour retard de souscription se ferait par trimestre.

En conséquence, jusqu'au 1^{er} avril, le souscripteur aura droit à l'intégralité du coupon, c'est-à-dire 45 francs nets pour obligation de 1.000 francs.

Cet emprunt est émis à 4,80 0/0, exempt de tout autre impôt que la taxe de transmission. Cette taxe de 0 fr. 30 laisse 4 fr. 50 net.

Le remboursement se fera en 30 ans, sur un tableau d'amortissement par tirage au sort et, avant tirage, à la demande des porteurs.

Le percepteur de Gourdon, qui est receveur de l'hôpital, tient un registre dûment paraphé pour l'inscription des demandes de remboursement.

Inutile d'insister sur les avantages exceptionnels de ce placement comme garantie, rendement et facilité de remboursement.

Salvatic

Adduction d'eau. — Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux d'adduction d'eau ont été heureusement réalisés financièrement par l'emprunt annuel de 150.000 francs qui est entièrement couvert depuis le 20 mars.

Toutes les demandes n'ont pu d'ailleurs être servies.

Et maintenant souhaitons que les travaux commenceront au plus tôt pour être réalisés dès l'été prochain.

Souillac

Planteurs de tabac. — Mardi, a eu lieu la réunion annuelle des planteurs de tabac de Lachapelle, dans le but d'élire le bureau.

Ont été élus : Président : M. Lévy ; secrétaire : M. Lagrange ; trésorier : M. Basle. M. Cluzan a été désigné comme délégué au Congrès des planteurs qui aura lieu à Paris dans le mois d'août prochain.

Une OCCASION

de la Succursale
CITROËN
Familiale C. 4 9 CV
PARFAIT ÉTAT
Garantie et facilités de paiement
Téléphone 162

Dimanche 28 mars
OUVRETTURE DU NOUVEAU
Restaurant ALY
rue du Portail-Alban, n° 6

Le trio était resté en bas, seule Riquette s'élevait. Les autres n'avaient qu'à en faire autant. Une femme élégante et lancée ne se montre pas avec des ouvrières en public.

Dans l'escalier, elle rencontra Mlle Lucie, la seconde qui était toujours aimable. Elle avait l'air soucieux.

« Vous semblez fatiguée, Mademoiselle, observa Riquette. Vous travaillez trop, probablement. Mais la collection est superbe, paraît-il. Je n'ai pas encore vu l'ensemble... »

Oui, la collection est belle, nous y avons mis tout notre savoir et tout notre cœur... Mais il y a des fuites ! En ce moment, nous allons à un conseil, chez Jeanne Fougère... On lui a volé cinq modèles, qui ont paru en copie déjà... Ici, on nous en a volé trois.

Riquette sentit son cœur s'arrêter : « Ah ! Lesquels ! Dans la collection ? »

« Non, dans la précédente... Un manteau « Joie de vivre » et deux robes : « Tourterelle » et « Séduction ».

Mlle Lucie ne parlait pas de « Petite Sauvage »... la couturière d'Elmira ne l'avait pas encore montrée.

« Il y a des clientes, qui passent les robes à des copistes, dit-elle.

« Bien sûr, opinait Mlle Lucie, mais M. Jean Poirier s'en occupe... »

Elles se séparèrent. Riquette se sentait alléguée : son petit vol n'avait pas de suites. Bientôt la collection serait vendue aux clientes, à partir de ce

Dernière heure

A la Chambre

De Paris. — Après une longue navette entre la Chambre et le Sénat, l'accord s'est fait sur le projet tendant à l'amélioration des traitements des fonctionnaires.

Le Parlement est en vacances jusqu'au 27 avril.

Intervention en Espagne

De Londres. — Selon le journal du soir « The Star », une organisation secrète qui fournissait des avions anglais à l'un des partis espagnols aurait été découverte.

Intéressante découverte industrielle

De Berlin. — Un professeur berlinois, M. Schmidt a trouvé le moyen de faire flamber un morceau de fer au contact d'une allumette. Ce fer, qui est obtenu par un procédé de physico-chimie est qualifié de « sépiyrophore » et présente l'avantage de se consumer sans dégager aucun gaz toxique.

Terrible drame de la folie

De Châteauroux. — A Osenne, près de la Châtre, le nommé Marcel Villeneuve, dans un accès de folie a massacré son père, sa mère et les domestiques, puis a mis le feu à la maison. Il s'est tiré, ensuite, une balle dans la tête.

UNE MARQUE :



McCormick

SES LIEUSES
FAUCHEUSES
RATEAUX
FANEUSES
RATEAUX-FANEURS
CHARGEUR DE FOIN

donnent le maximum de satisfaction

AGRICULTEURS, adoptez-la !

PAS DE BONNES RÉPARATIONS
SANS PIÈCES DE RECHANGE
D'ORIGINE

« Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pinces... »

« Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes... »

adresses-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examens gratuits de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés

Le plus grand choix en lunettes
baromètres, thermomètres
Instruments de précision
Photographie, Appareils,
Accessoires, Développement

BRULERIE MODERNE

33 Rue Nationale, CAHORS

CAFÉS ANDRÉ

Supérieurs aux meilleurs

A VENDRE

Terrain pour bâtir

à côté de Robinson
S'adresser sur place

A VENDRE

dans jolie commune de la Vallée du Lot
proximité gare et rivière

Maison 6 pièces

sur cave, eau sur l'évier, facilité d'avoir l'élect., garage, étale, part. état, jardin.
Prix : 26.000 fr., libre

Toute la Mode

BÉDUÉ-CAINE

Du chic
Du choix
Des prix

DES FLEURS NATURELLES
premier choix et des articles
funéraires exclusifs
toujours chez

Julien THERON
79, Bd Gambetta, CAHORS
Téléphone 248

Taureaux hollandais
de reproduction
Saillie 20 francs

Génisses d'élevage et vaches laitières
aux meilleurs prix

S'adresser : Laiterie St-Georges, CAHORS

ATTENTION !

Votre fosse dégage-t-elle de mauvaises odeurs ? Elle a besoin d'être vidangée à fond.

Adressez-vous à l'

Entreprise
R. Chauvigné

la seule possédant le matériel assez puissant convenant à ce genre de travail.

Consultez nos prix : R. CHAUVIGNÉ,
Salubrité, Engrais, 2, rue Portail-Alban,
Tél. 260.

Bureau à vendre
avec Bibliothèque
pour cause de double emploi

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE
UNE BONNE

S'adresser Bureau du Journal

Alimentation SARDA

SARDA mettra en réclame
Lundi matin et Mardi 29 et 30 mars

1.000 kilos d'olives « La princesse », à 3 fr. la livre ou 5 fr. le kilo. — 100 kilos gâteaux secs, à 3 fr. 95 la livre ou 7 fr. le kilo. — 100 lots de petits pois mi-fins, les deux boîtes, 5 fr. — Seul dépositaire de la grande marque du beurre Lepelletier l'Isigny à 5 fr. 75 la 1/2 livre pour ces deux jours seulement. — Café grand arôme Masset, à 4 fr. 50 la 1/2 livre. — Lait à volonté, à 1 fr. le litre. — Vraie lutte contre la vie chère.

Automobilistes.

N'oubliez pas que « La Préservatrice » est la plus importante de TOUTES les Compagnies d'Assurances contre les Accidents (Encaissements annuels 336 millions)

Demandez ses tarifs d'Assurance au kilomètre

Consultez **PIERRE BOUDET**, Agent général
101, Boulevard Gambetta -- CAHORS

L'Alouette

PAR
F. de BAILLEHACHE

— Façon ou pas façon, je l'ai donné, fit-elle rageusement. Les billets ne me poussaient tout de même pas dans les poches, tu sais !

« Dans les poches, non ! gouailla Totor. Mais dans ton studio, peut-être ! Tu sais, je te vois souvent avec ton mocco... Ah ! je parle comme je veux ! Tu ne feras pas de scandale dans la rue ! Eh ! bien, il me revient pas du tout, et son chauffeur nègre, encore moins ! Si tu crois qu'un banquier propre va épouser une ouvrière, même si elle a des robes, je crois que tu te trompes ! »

« Tais-toi, fit Riquette, d'une voix sifflante.

« Tout à l'heure ! reprit le petit en marchant à côté d'elle. Les banquiers qui sont bien, c'est bien... Mais, on lit tous les jours dans les journaux des histoires de banquiers qui ne valent pas cher. M. Goubaud dit qu'il n'y a pas de banque Kriakos. Il a demandé à un client, M. Lévy, de la banque où travaille Hortense, ton an-

cienne amie, eh bien ! M. Lévy lui a dit que...

« Totor, la paix !!! D'abord, je ne veux pas qu'on te voie avec moi dans ce quartier.

« C'est vrai, on pourrait nous rencontrer... Alors, Mademoiselle, a-t-elle besoin du service du dépannage, aujourd'hui ? Ce sera pour quand tu auras une auto. Dans quelques semaines, peut-être ? »

« Elle lui jeta un regard si furieux que le gamin s'enfuit dans la rue des Capucines. Vraiment, il était insupportable ! »

« A l'heure du déjeuner, elle pensa à Constantin qui lui avait promis de lui faire gagner de l'argent. Elle avait un compte en banque... Quelle banque ? Une des plus importantes des environs de la Bourse... Elmira la lui avait montrée en passant en voiture... »

« Ce Totor était méchant avec ses insinuations ! Soupçonner la loyauté de gens aussi importants que ces Kriakos ! Quelle bêtise ! »

Tout de même, la mère Birot qui se mourait... Marie resterait seule au monde. Marie... la petite camarade d'autrefois... elle était restée humble, s'habillant en confection, cousant et lavant son linge depuis que sa mère était malade... avec un air pauvre et fatigué... une voix trop douce... elle allait le premier samedi du mois au cinéma dans son quartier avec Hortense et Claudine, comme autrefois, quand elles étaient quatre.

Le chèque était là... Quel homme exquis que ce taciturne Constantin !

XVIII

En bande joyeuse, ils avaient passé une partie de la nuit à danser dans des établissements de plaisir. C'était facile pour ceux qui connaissaient les heures d'ouverture de ces « boîtes ». L'une ferme à minuit, une autre ouvre qu'à onze heures, une autre encore a son orchestre de une heure à quatre heures du matin.

Les Kriakos semblaient avoir l'habitude de tous les lieux de plaisir, depuis le dancing où l'on dîne dans une salle magnifique, jusqu'à l'arrière-boutique inquiétante de certains marchands de vin, où des chanteurs vulgaires et demi-ivres viennent dire des couplets à double sens.

Henriette se laissait emmener ; elle n'aimait pas ces tournées, avait peur de ces milieux interlopes et ne comprenait pas un mot de ces paroles à peine chantées qui faisaient rire aux larmes ses camarades de plaisir. Elle avait sommeil et s'ennuyait. Les premières heures de danse lui plaisaient, car Demètre dansait avec elle ; mais ensuite tout le groupe buvait, les plaisanteries devenaient désagréables.

Ces sorties étaient pourtant bien vues chez Jean Poirier, et Henriette paraissait avec des toilettes magnifiques qu'on lui prêtait pour deux ou trois jours.

(A suivre).

Extraordinaire!

LA LAME

GIBBS

MINCE

LE VÉRITABLE A COUPER LA BARBE

Pourquoi?
Parce que par un procédé breveté S.G.D.G. elle est biseautée sans mortel.
Parce qu'une lame est d'autant meilleure et durable que l'acier a été mieux trempé.
Or, cette trempe, qui fait seule la qualité des aciers, pénètre mal en profondeur et agit infiniment mieux sur une lame mince que sur une lame épaisse.

ESSAYEZ-LA A NOS RISQUES:
Achetez un étui de 5 lames. Utilisez une lame, si elle ne vous semble pas parfaite, renvoyez le tout à GIBBS qui vous remboursera.

S.O.S.!

Plutôt mourir que tant souffrir!

« Chaque printemps, je souffre d'une poussée de furoncles au cou. J'en suis malade pendant deux mois, nous écrit M. Nowack. Cette année, conseillé par un ami, j'ai appliqué tout de suite de la Pomme Cadum. Vraiment, pour calmer la démangeaison et faire mûrir un furoncle, rien ne vaut la Pomme Cadum. Le bouton vite expulsé, la plaie se cicatrise. Tout est terminé rapidement ».



M. P. NOWACK
Montluçon (Allier)

Adoucescente et antiseptique, la Pomme Cadum est souveraine contre les furoncles à leur début. Elle fait également disparaître l'eczéma, les dartres, l'urticaire, l'acné, Réclamez toujours la véritable Pomme Cadum, en tube ou en boîte. La notice explicative vous indique le meilleur mode d'emploi.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infailible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY agit sur la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir: Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Palpites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENNE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX: Le flacon | Liquide | 10 fr. 60
 | Filles |

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'abbé Soury et le rouge la signature.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

Comment le rhumatisme devient incurable

Les attaques de la goutte, du rhumatisme, de la sciatique, sont souvent si aiguës, qu'on ne pense sur le moment qu'à faire cesser la douleur par n'importe quel moyen. On se drogue alors au hasard: pipérazine, urotropine, salicylate de soude, colchique; et en tenant pour satisfait d'un soulagement momentané. Mais le cœur bienôt donne des signes de fatigue; mais l'accoutumance rend bientôt le remède inopérant... L'acide urique bienôt reforme ses cristaux aux artères tranchantes, les incruste dans les tissus nerveux, osseux cartilagineux, musculaires, toujours plus profondément. Le mal s'installe et devient chronique.

Si tous les remèdes que vous avez employés jusque-là n'ont pu vous débarrasser de votre mal, ils le pourront encore moins par la suite. Quand on en est à ce point, il faut autre chose et c'est ici que l'expérience commande de faire appel au traitement « MAGEO ». L'avantage des cachets « MAGEO » c'est que leur principe actif, un nouveau produit chimique PUR, dissolvant de l'acide urique, est cette fois sans action sur le cœur, le foie, les reins, sans danger même pour les albuminuriques et les diabétiques. Rien ne s'oppose dès lors à ce qu'ils soient employés à doses massives. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut espérer, dans le rhumatisme et la goutte chronique déloger l'acide urique de ces derniers retranchements.

La première boîte de cachets « MAGEO » vous donnera la preuve de leur efficacité. 12 fr. 75, en vente Pharmacie Lagarde à Cahors et toutes pharmacies.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets:

- Billets conjoints: billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.
- Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.
- Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fractions de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage: Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme: le train s'avère plus indi-

qué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changerez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer.

Renseignements dans les gares.

AVEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne? de Cahors à Toulouse, par exemple? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement: 80 francs pour 3 mois; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL P.-O.-MIDI

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1936 est paru; il comprend 2 tomes:

- Tome I: de Paris à la Loire et à la Garonne.
- Tome II: de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après:

- Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.
- Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.
- Tomes I et II, avec horaire des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, 13^e, contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français:

- Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.
- Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 25.
- Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 35.

Imp. COUPLAN (personnel intéressé)
Le co-gérant: L. PARAZINES.

Pour vos bonnes nuits de voyage!
P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples: vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être

enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis: c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Etudes de M^e LANDÈS, Licencié en Droit, Notaire à Saint-Céré et de M^e BERTRANDY, Licencié en Droit, Avoué à Figeac Successeur de M^{es} MALRIEU, LOUBET & NUVILLE

VENTE SUR LICITATION

DE DIVERS IMMEUBLES BATIS ET NON BATIS

Situés sur la commune de LOUBRESSAC (Lot)

Adjudication fixée au DIMANCHE DIX-HUIT AVRIL MIL NEUF CENT TRENTE-SEPT, à QUATORZE HEURES en la MAIRIE DE LOUBRESSAC (Lot)

En exécution d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Figeac, le quatorze octobre mil neuf cent trente-six, enregistré, signifié et devenu définitif.

Il sera procédé le DIMANCHE DIX-HUIT AVRIL MIL NEUF CENT TRENTE-SEPT, à QUATORZE HEURES, en la Mairie de Loubréssac (Lot), par le ministère de Maître LANDES, Notaire à Saint-Céré, à ces fins commises, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, dépendant de la communauté ayant existé entre Monsieur Firmin BOUZOU et Madame Rosalie LARAUFIE, quand vivaient mariés, propriétaires, domiciliés ensemble à Loubréssac, ou ils sont décédés, le mari le vingt-un août mil neuf cent trente-quatre, et la femme le quinze décembre mil neuf cent trente-cinq, et de leurs successions.

Cette vente est poursuivie à la requête de:

Madame Marie-Louise BOUZOU, sans profession, et Monsieur Michel RAYNAUD, sans profession, son mari qui l'autorise, domiciliés ensemble à Brive, lieu dit Rocher Coupé, agissant ladite dame en qualité d'héritière bénéficiaire de sa mère, Madame Rosalie LARAUFIE, sus-nommée, et ledit Monsieur RAYNAUD pour l'autorisation maritale et en son nom personnel, s'il y a lieu;

Licitants, ayant Maître BERTRANDY pour avoué.

Elle aura lieu en présence ou eux dûment appelés de:

1^o Monsieur Léon BOUZOU, entrepreneur de battages et propriétaire, demeurant à Bonneviolle, commune de Prud'homme;

Co-licitant, n'ayant pas d'avoué constitué;

2^o Monsieur Louis NOIR, propriétaire, demeurant à Bonneviolle, commune de Prud'homme;

Créancier opposant n'ayant pas d'avoué constitué;

3^o Madame Marthe-Marie POUJADE, sans profession, veuve de Monsieur Jean CAYZAC, demeurant à Bonneviolle, commune de Prud'homme;

Créancière opposante, ayant Maître BERTRANDY pour avoué,

DESIGNATION DES Immeubles à vendre
TELLE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

LOTISSEMENT

PREMIER LOT
Le premier lot comprendra une terre sise au lieu dit Pech du Duc-Bas, paraissant portée au plan de la commune de Loubréssac sous les numéros 1.940 et 1.942 de la section A, pour une contenance de trente-six ares confrontant à propriétés Ayroles, Malbos, Vieillescazes, Bergues et Laguillemié.

DEUXIEME LOT
Le deuxième lot comprendra: un immeuble en nature de terre et pâture de contenance d'environ trente-six ares soixante-cinq ares, appelé le Clauzel, situé au lieu dit « Loubréssac », paraissant porté au plan de la commune de Loubréssac sous les numéros 206, 207 et 208 de la section D, confrontant du levant à chemin public, et à tous les autres aspects à propriété Tourne mine.

TROISIEME LOT
Le troisième lot comprendra un immeuble en nature de terre et pâture, situé au lieu dit Négrière, paraissant porté au plan sous les numéros 705 et 707 de la section F, pour une contenance de quarante et un ares cinquante, confrontant à propriétés Pères et Moulhon et à chemin public.

QUATRIEME LOT
Le quatrième lot comprendra une vigne de contenance d'environ vingt-huit ares trente centiares, aux lieux dits le Coustal et Combelles, paraissant portée au plan sous les numéros 425, 426 et 414, de la section B, confrontant du levant à Léon Bouzou, du Nord à Clédel, du Couchant à Martignac et du Midi à Battut.

CINQUIEME LOT
Le cinquième lot comprendra un pré de contenance d'environ

un hectare cinquante-sept ares vingt-cinq centiares situé aux lieux dits La Combe et Prat de la Combe, paraissant porté au plan sous les numéros 1.799, 1.800, 1.801, 1.826 p. et 1.827 de la section A, confrontant du levant à propriétés Maury et Noir, du Nord à Pénadille, du Couchant à Ayroles et du Midi à Tourne mine.

SIXIEME LOT
Le sixième lot comprendra une terre de contenance d'environ quinze ares soixante-sept centiares, appelé Canaval de Méjescazes, paraissant portée au plan sous le numéro 226 de la section D, confrontant du levant à jardin Bouzou et Barbé, du Nord à Vernéjoul, du Couchant à Bargues et du Midi à Tourne mine.

SEPTIEME LOT
Le septième lot comprendra une terre de contenance d'environ dix-neuf ares cinquante-cinq centiares, paraissant portée au plan de la commune de Loubréssac sous le numéro 494 p. de la section F, au lieu dit Places de Lacam, confrontant du levant à Grimal, du Nord à chemin public, du Couchant à Trassy et du Midi à Darnis.

HUITIEME LOT
Le huitième lot comprendra un immeuble en nature de pâture et bois de contenance d'environ un hectare soixante et un ares cinq centiares, situé au lieu dit les Azes dans les dépendances de la commune de Loubréssac, au plan de laquelle il paraît porté sous les numéros 1.249 p., 1.250 p., 1.256 p., 1.257, 1.258 p., 1.259, 1.261 et 1.262 de la section F, confrontant du Couchant et du Nord à chemin public, encore du Nord à Grimal et Pradelle et du Midi à Monteil, Cayre et Grimal.

NEUVIEME LOT
Le neuvième lot comprendra un pré de contenance d'environ quatorze ares trente centiares, situé au lieu dit Duc-Bas, paraissant porté au plan sous les numéros 1.311 et 1.312 de la section A, confrontant du levant à chemin public, du Nord à Fréjafond, du Couchant à la route du Midi à Thomas.

DIXIEME LOT
Le dixième lot comprendra 1^o une vieille maison convertie en grange appelée maison de Menière et un jardin contigu de contenance d'environ un ares trente centiares, paraissant portés au plan sous les numéros 220 p. et 221 de la section D, confrontant du levant à Barbé, du Nord à chemin, du Couchant à enclos dépendant de la succession de Mme veuve Bouzou, et du Midi à terre dite Canaval de Méjescazes formant le sixième lot.

2^o et un jardin d'une superficie d'environ quatre ares cinquante centiares séparé de l'enclos ci-dessus par le chemin public, confrontant du levant à Veuve Nègre, du Nord à Laborde, du Couchant à chemin public et du Midi à Laguillemié.

ONZIEME LOT
Le onzième lot comprendra un pré d'une contenance d'environ un hectare huit ares soixante-treize centiares, situé aux lieux dits Escamel de Longueviolle et Longueviolle, paraissant porté au plan sous les numéros 58 p., 60 p., 61, 63 p., 63 p., 64 p., 64 p., 78 p., 79 et 80 de la section B, confrontant du levant à ruisseau, du Nord à Tourne mine, du Couchant à Soulié et du Midi à Cayzac.

DOUZIEME LOT
Le douzième lot comprendra une vigne de contenance d'environ treize ares soixante-six centiares, appelée Pech de Cayrou, située au lieu dit Pech du Duc, paraissant portée au plan sous les numéros 1.292 p. et 1.293 p. de la section A, confrontant à propriétés Trassy, Bouscarel et Soulié.

TREIZIEME LOT
Le treizième lot comprendra une vigne au lieu dit Duc-Bas, paraissant portée au plan sous le numéro 1.316 de la section A, pour une contenance de six ares dix centiares, confrontant du levant à chemin public, du Nord à Thomas, du Couchant à chemin public et du Midi à Lamothé.

QUATORZIEME LOT
Le quatorzième lot comprendra une terre au lieu dit Vigne 525

et de la Fontaine, paraissant portée au plan sous le numéro 2.047 de la section A, pour une contenance de un ares quatre-vingt-cinq centiares, confrontant du levant à Thomas, du Nord à Bassel et du Midi à chemin.

QUINZIEME LOT
Le quinzième lot comprendra une terre de contenance d'environ sept ares quarante-cinq centiares, appelée Canaval de Médard, paraissant portée au plan lieu dit Le Barry, sous le numéro 217 de la section D, confrontant du levant à chemin, du Nord à chemin de servitude, du Couchant et du Midi à Tourne mine.

SEIZIEME LOT
Le seizième lot comprendra un enclos sis à Loubréssac, lieu dit Le Barry, comprenant un maillage composé de cave, cellier et citerne au rez-de-chaussée, cuisine, chambre et grande salle au premier étage et grenier au-dessus, patus et jardin, paraissant porté au plan de la commune de Loubréssac sous les numéros 228 et 229 de la section D, pour une superficie d'environ six ares cinq centiares, confrontant du levant à chemin, du Nord à Barbé, du couchant à Canaval de Méjescazes et du Midi à enclos compris au dixième lot.

DIX-SEPTIEME LOT
Le dix-septième lot comprendra un immeuble en nature de terre, bois et pâture, appelé Les Peyrières, situé au lieu dit Le Barry, paraissant porté au plan cadastral de la commune de Loubréssac sous les numéros 320, 321, 322, 323, 324, 325 et 327 de la section D, pour une contenance de trente-quatre ares quarante centiares, confrontant du levant à chemin de servitude et Terrou, du Nord à Laguillemié, du Couchant à propriétés Pères et Laborde et du Midi à propriété Pères.

DIX-HUITIEME LOT
Le dix-huitième lot comprendra un immeuble en nature de bois et pâture de contenance d'environ vingt-cinq ares, situé au lieu dit Sireyrols, paraissant porté au plan sous les numéros

confrontant du levant à Vernéjoul, du Nord à Maury, du Couchant et du Midi à Jammes.

DIX-NEUVIEME LOT
Le dix-neuvième lot comprendra un immeuble en nature de terre et pâture de contenance d'environ soixante-quatre ares, situé aux lieux dits Bedonnière et Bedonnières, paraissant porté au plan sous les numéros 538, 539, 540, 541, 542 p. et 543 p. de la section D, confrontant du levant à chemin public, du Nord à Maury, du Couchant à Bargues et du Midi à Vernéjoul.

vingtieme LOT
Le vingtième lot comprendra un immeuble en nature de pâture et bois d'une contenance réelle d'environ trente-cinq ares quatre-vingt-cinq centiares, situé au lieu dit Cloup-de-l'Abéille, paraissant porté au plan sous les numéros 1.033 et 1.038 de la section F, pour une contenance de dix-sept ares quatre-vingt-dix centiares.

Ledit immeuble est divisé en deux parcelles dont l'une en pâture confronte du levant et du Midi à Bel, du Couchant à Malbos et du Nord au chemin.

L'autre en nature de bois confronte du levant à Lamothe de la Poudjé, du Nord à Malbos et Bel, du Couchant à Labrunh et du Midi à Brel.

vingt-et-unieme LOT
Le vingt-et-unième lot comprendra une maison avec citerne et patus située dans le bourg de Loubréssac, paraissant portée au plan sous les numéros 178 et 179 de la section D, confrontant à voie publique et à venelle la séparant de la propriété Bel.

FRAIS

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.

Au cas de surenchère du sixième, les frais d'adjudication sur première enchère, les frais de surenchère et tous ceux qui seront exposés pour parvenir à la revente sur surenchère, seront supportés par les vendeurs, mais seulement jusqu'à concurrence de la différence existant entre le total des prix de la première adjudication des lots surenchérés et le total des prix de l'adjudication sur surenchère des mêmes lots. Si le montant de ces frais est supérieur à cette différence, entre le total des premiers prix et le total des prix nouveaux, l'excédent desdits frais incombera aux adjudicataires qui en seront tenus en sus de leurs prix d'adjudication, et au prorata de ces prix.

MISES A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un et un lots, composés de la manière sus-indiquée, et sur les mises à prix suivantes:

- Le premier lot sur la mise à prix de cinq cents francs, ci... 500 fr.
- Le deuxième lot sur la mise à prix de huit cents francs, ci... 800 fr.
- Le troisième lot sur la mise à prix de cent francs, ci... 100 fr.
- Le quatrième lot sur la mise à prix de trois cents francs, ci... 300 fr.
- Le cinquième lot sur la mise à prix de mille cinq cents francs, ci... 1.500 fr.
- Le sixième lot sur la mise à prix de huit cents francs, ci... 800 fr.
- Le septième lot sur la mise à prix de cinq cents francs, ci... 500 fr.
- Le huitième lot sur la mise à prix de quatre cents francs, ci... 400 fr.

Le neuvième lot sur la mise à prix de trois cents francs, ci... 300 fr.

Le dixième lot sur la mise à prix de mille deux cents francs, ci... 1.200 fr.

Le onzième lot sur la mise à prix de mille francs, ci... 1.000 fr.

Le douzième lot sur la mise à prix de cinquante francs, ci... 50 fr.

Le treizième lot sur la mise à prix de deux cents francs, ci... 200 fr.

Le quatorzième lot sur la mise à prix de cent francs, ci... 100 fr.

Le quinzième lot sur la mise à prix de cinq cents francs, ci... 500 fr.

Le seizième lot sur la mise à prix de cinq mille francs, ci... 5.000 fr.

Le dix-septième lot sur la mise à prix de huit cents francs, ci... 800 fr.

Le dix-huitième lot sur la mise à prix de deux cents francs, ci... 200 fr.

Le dix-neuvième lot sur la mise à prix de trois cents francs, ci... 300 fr.

Le vingtième lot sur la mise à prix de deux cents francs, ci... 200 fr.

Le vingt-et-unième lot sur la mise à prix de mille francs, ci... 1.000 fr.

Il est déclaré à tous ceux dûment appelés que le présent cahier des charges, sur lequel ont été inscrites les inscriptions légales, sur lesquelles ont été inscrites les inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, au cas de surenchère du sixième, fait à Figeac, en l'étude, par l'avoué soussigné, poursuivant la vente, le vingt-quatre mars mil neuf cent trente-sept.

P. BERTRANDY,
Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître LANDES, Notaire à Saint-Céré, ou à Maître BERTRANDY, avoué à Figeac, 17, boulevard Président-Wilson.

CAHORS, IMP. COUPLAN